

Description

Le maréchal-ferrant ou la maréchale-ferrante sont des spécialistes du ferrage et des soins des sabots des chevaux, poneys, mulets et ânes. Ils contrôlent d'abord l'état des sabots et les défauts d'aplombs, coupent la corne et détectent d'éventuelles maladies. Ensuite, ils forgent, transforment, ajustent et posent des fers. Ils travaillent essentiellement l'acier à chaud, à l'atelier ou dans un véhicule aménagé en forge mobile.

Leurs principales activités consistent à:

À l'atelier

- meuler et limer les fers produits en usine;
- percer les entailles nécessaires;
- transformer le fer standard en fonction des besoins de l'animal (anomalie ou pathologie);
- forger les fers sur l'enclume pour donner la bonne courbure;
- fabriquer l'outillage et en assurer la maintenance;
- entretenir l'atelier et le véhicule aménagé;
- gérer le stock, commander la marchandise;
- établir les factures;

Réception du client et évaluation de l'animal

- recevoir les clients;
- évaluer les besoins de l'animal à l'arrêt et aux allures (pas, trot, galop, saut);
- opter pour la technique la plus adéquate (ferrure standard, ferrure spéciale, chaussons, pieds nus);

Ferrage et soins des sabots

- mettre l'animal en confiance;
- retirer l'ancien fer, enlever les clous du sabot à l'aide d'une lame et d'une pince à déferer;
- couper la corne et façonner le sabot;
- choisir le modèle et la taille de fer qui correspond le mieux, le chauffer et le modifier si nécessaire;
- poser le fer à chaud, l'ajuster jusqu'à une parfaite adaptation au sabot;
- laisser refroidir, clouer et river le fer;
- observer l'animal à l'arrêt et en mouvement, contrôler que les nouveaux fers soient adaptés.

Environnement de travail

Les maréchaux-ferrants sont des artisans qui exercent leur activité à titre indépendant. Ils travaillent le plus souvent seuls et effectuent de nombreux déplacements pour se rendre au domicile de leurs clients. Ces professionnels doivent avoir une bonne connaissance des chevaux pour mettre l'animal en confiance et respecter sa sensibilité.

Formation

La formation de maréchal-ferrant ou de maréchale-ferrante s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans un atelier de ferrage;
- formation théorique (1 jour par semaine) dans une classe intercantonale romande, à Lausanne;
- cours interentreprises (50 jours sur 4 ans).

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de maréchal-ferrant ou de maréchale-ferrante.

Contenu

Branches théoriques (sur 4 ans):

- hippologie (bases, santé et maladies, emploi et utilisation, le cheval et l'homme, ânes et mulets);
- bases relatives à l'entreprise (règles de conduite, place de travail, relations avec les clients, prescriptions);
- bases techniques (mathématique, physique, matériaux, représentations);
- techniques de maréchalerie (techniques de fabrication et de ferrage, soins des sabots, ferrures alternatives).

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Pour plus de détails, consulter www.kleinstberufe.ch.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Résistance physique
- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Capacité à supporter les bruits
- Disposition à de fréquents déplacements
- Résistance aux variations de température

Perspectives professionnelles

Le nombre de maréchaux-ferrants en Suisse n'est pas très élevé. Aujourd'hui, le cheval de trait a pratiquement disparu et les maréchaux-ferrants trouvent leur principal débouché dans le sport équestre. La formation incluant le travail de forge, une partie de ces professionnels sont actifs dans un atelier du métal pour compléter leur revenu.

Perfectionnement

Les maréchaux-ferrants peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de formation continue organisés par les organisations professionnelles: maréchal-ferrant ou maréchale-ferrante qualifié-e, formateur ou formatrice, etc.;
- participation à des championnats nationaux et internationaux, avec le soutien de l'Union suisse du métal;
- diplôme de technicien-ne ES en construction métallique (Techniker Metallbau), 2,5 ans à plein temps ou 3,5 ans à temps partiel, Bâle ou Berne;
- Bachelor of Science HES en agronomie, orientation sciences équines, 3 ans à plein temps ou 3,5 à 5 ans à temps partiel, Zollikofen/BE;
- Bachelor of Science HES en génie mécanique, en microtechniques, en ingénierie et gestion industrielles, en systèmes industriels ou en Industrial Design Engineering, 3 ans à plein temps ou 4 ans en emploi, à temps partiel ou en intégrant la pratique (PiBS), divers lieux de Suisse;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Constructeur d'appareils industriels CFC/Constructrice d'appareils industriels CFC
- Constructeur métallique CFC/Constructrice métallique CFC
- Professionnel du cheval CFC/Professionnelle du cheval CFC
- Spécialiste international en soudage/Spécialiste internationale en soudage

Adresses

AM Suisse - Farriertec Suisse
Chräjeninsel 2
3270 Aarberg
Tél.: 032 391 99 44
<https://www.farriertecsuisse.ch>

École professionnelle (EPSIC)
Rue de Genève 63
Case postale 5991
1004 Lausanne
Tél.: 021 316 58 58
<https://www.epsic.ch>